



# **MOINS DE POLICE , PLUS DE JUSTICE PAR LE DIALOGUE. SOUTIEN AUX AGENTS D'ENTRETIEN ET AUX ANIMATEURS.**

## **RASSEMBLEMENT CE MERCREDI 31 JANVIER A 10h30 DEVANT L'HOTEL DE VILLE**

Depuis le 18 janvier, une partie du personnel communal est en lutte, par la grève, le débrayage, le rassemblement, la demande de rendez-vous avec leur hiérarchie, avec Le Maire, avec le soutien de la CGT qui a maintenant déposé un préavis de grève à partir du mercredi 31 janvier pour l'ensemble du personnel.

Pour les agents qui souffrent d'une non revalorisation de leur point d'indice, de la baisse des moyens et de la faiblesse de la politique sociale (Cnas), des privatisations de certains services, d'un management brutal, d'une DRH désorganisée et d'une médecine de prévention absente, la revendication est finalement basique : le dialogue. Moins de police, plus de justice.

Le manque de personnel et notamment d'animateurs sous statut et formés, les offres emplois précaires et peu attractives et donc non pourvues, ont des conséquences directes sur la qualité du service éducatif rendu aux enfants et aux familles : Atelier d'arts plastiques ou de cuisine supprimés, temps réduits pour l'aides aux devoirs, difficultés pour assurer des déplacements en toutes sécurité, tout cela est préjudiciable à l'accueil dans de bonnes conditions des enfants et peut les mettre en insécurité.

Pour les personnels d'entretien qui réalisent un travail indispensable, difficile et pénible, pour la propreté des locaux, la pause méridienne de 5 heures, et non pas 2 h comme votre cabinet le dit dans la presse, n'est pas acceptable. En effet, comment concilier vie personnelle et travail avec une amplitude horaire au travail de 12 heures. « On fait le ménage, on veut aussi avoir une vie ».

Les parents d'élèves soutiennent également ces personnels en raison du constat qu'ils font de cette dégradation du service public.

Pour l'Enfance, pour l'entretien, pour les agents du CTM et leur travail, pour le service public, quel avenir ?

Aussi, le syndicat CGT des Territoriaux vous informe qu'il a posé un préavis de grève à partir du 31 janvier 2018 à 0h. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels. Chaque jour l'arrêt de travail pourra être d'une heure ou plus, une demi-journée et pouvant aller jusqu'à 24 heures, pour chaque jour de grève effectué par l'agent. Nous vous rappelons que les cinq jours de préavis permettent de proposer des engagements clairs et précis dans le cadre d'un dialogue devenu maintenant indispensable. Janvier 2018/ CGT des Territoriaux du Blanc Mesnil, Contact TEL 06 60 64 72 36